



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 26 février 2019

« Ils ne veulent même pas comprendre pourquoi nous avons fui ! »

Un nouveau rapport de l'IRRI souligne les difficultés de réintégration au Burundi

« Malheureusement, il est difficile pour nous de satisfaire à nos besoins. Je n'ai reçu aucun soutien, à notre retour d'exil. [...] Le problème majeur auquel nous sommes confrontés est de nourrir nos familles. Même les membres de ma famille qui nous ont accueillis n'en peuvent plus. » Cette femme, et des milliers de personnes qui comme elle ont été rapatriées au Burundi, ont un besoin urgent de soutien pour rétablir leurs moyens de subsistance et se réinsérer dans leurs communautés.

Basé sur des entretiens avec des rapatriés au Burundi, le rapport intitulé « Ils ne veulent même pas comprendre pourquoi nous avons fui : la voie difficile de la réintégration au Burundi » décrit la lutte quotidienne des réfugiés récemment rentrés de Tanzanie pour subvenir aux besoins de leur famille. La plupart d'entre eux comptent sur l'aide de voisins ou des autorités locales, mais cette solidarité sera vite débordée, car un plus grand nombre de personnes est susceptible de revenir avant les prochaines élections de 2020.

« Pour briser le cycle des conflits et des déplacements au Burundi, le gouvernement et les acteurs internationaux doivent reconnaître que le rapatriement est un processus complexe et à long terme qui doit être soutenu de manière adéquate », a déclaré Lucy Hovil, chercheuse senior à IRRI. *« L'assistance humanitaire et l'aide au développement doivent reconnaître les besoins des rapatriés et des communautés d'accueil, et lutter contre les tensions sous-jacentes qui ont contribué à leur déplacement en premier lieu. »*

Des centaines de milliers de Burundais ont fui vers les pays voisins suite aux élections contestées de 2015, marquées par les troubles politiques et la répression violente. La majorité d'entre eux ont fui vers la Tanzanie, où ils subissent maintenant des pressions pour repartir, les gouvernements burundais et tanzanien ayant confirmé leurs plans pour rapatrier 116 000 réfugiés d'ici fin 2019. Ces réfugiés n'ont maintenant que deux options : retourner dans leur pays d'origine, malgré les difficultés socio-économiques et les violations des droits humains, ou bien rester dans des camps caractérisés par un manque chronique de ressources. Les rapatriés ont déclaré à IRRI qu'ils étaient forcés de rentrer chez eux à cause de la situation humanitaire catastrophique à l'intérieur des camps et des exactions commises à l'encontre des réfugiés qui se hasardaient à en sortir.

Tandis que certains réfugiés continuent de résister à cette pression induite, d'autres se sont inscrits pour rentrer au pays. Cependant, faute de moyens financiers, le processus de rapatriement est extrêmement lent et certains d'entre eux ont utilisé le peu d'argent en leur possession pour rentrer de leur propre chef. Même les rapatriés assistés par le HCR reçoivent peu de moyens, seulement un transport gratuit pour traverser la frontière et un paquet de retour forfaitaire qui ne dure même pas les trois mois qu'il est censé couvrir.

Par conséquent, la plupart des personnes interrogées se trouvaient dans une situation extrêmement précaire. Leur paquet de retour était épuisé, or il n'existe guère d'autre soutien. Étant donné que beaucoup de ceux qui ont fui figuraient déjà parmi les plus vulnérables, leur lutte pour la survie n'a fait que s'intensifier à leur retour. Un grand nombre des personnes que nous avons interrogées n'avaient pas de terre et les litiges fonciers non résolus par le passé continuent à jeter une importante zone d'ombre.



Bien que la solidarité se soit révélée considérable, certains résidents ressentent de la rancœur face à l'assistance, aussi dérisoire soit-elle, que les rapatriés ont reçue, alors qu'eux-mêmes sont tout aussi vulnérables. Certains rapatriés, de leur côté, se sont plaints d'avoir été accusés de soutenir l'opposition. Certains d'entre eux avaient été menacés – voire physiquement maltraités – par la milice Imbonerakure.

Avec les élections prévues pour l'année prochaine, certains rapatriés s'inquiètent pour l'avenir. Malgré le calme apparent, le gouvernement a rogné l'espace politique et refuse de s'engager dans un dialogue régional avec l'opposition. « *Dans un contexte où le rapatriement est considéré comme étant la 'solution durable' la plus souhaitable – et souvent, en pratique, l'unique 'solution durable' –, il est essentiel que la communauté internationale veille au moins à ce que le rapatriement ne soit pas seulement volontaire, mais qu'il soit suffisamment soutenu pour promouvoir une réintégration efficace* ».

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Thijs Van Laer, directeur de programme, à thijs.vanlaer@refugee-rights.org ; Portable : +256 777 188 962 ; WhatsApp: +32 475 255 066 (En Ouganda. Français et anglais)

Lucy Hovil, chercheuse senior, à lucy.hovil@refugee-rights.org ; Portable : +44 7860 349 478 (Au Royaume-Uni. Anglais)

Notes aux éditeurs :

International Refugee Rights Initiative (IRRI) s'intéresse depuis plus de dix ans aux processus de retour de la Tanzanie vers le Burundi, à la situation des réfugiés burundais et à la situation des droits au Burundi. Pour accéder à plus de ressources, consulter <http://refugee-rights.org/regions/great-lakes-region/burundi>

IRRI a été fondée en 2004 pour éclairer et améliorer les réponses aux cycles de violences et de déplacements qui sont au cœur des violations des droits humains à grande échelle. Au cours des 14 dernières années, nous avons développé une approche globale de la protection des droits humains avant, pendant et après les déplacements, en identifiant les violations qui provoquent les déplacements et l'exil, en protégeant les droits des personnes déplacées et en veillant à trouver pour ces déplacements des solutions qui soient durables, respectueuses des droits, sûres et opportunes.

Nous travaillons pour que les voix des communautés déplacées et touchées par les conflits soient non seulement entendues, mais également écoutées au niveau international, par le biais de notre plaidoyer fondé sur des preuves qui reposent sur des recherches et analyses solides effectuées sur le terrain.

www.refugee-rights.org